

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 7 novembre 2018 à 20h sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : Messieurs JULIEN, CHERION, GUEULLET, RONCERET, DENIS, mesdames DORIAT, EDELIN, DUPOUX, FAVIER, AGUINET.

Excusés : Mesdames PARIS, BOYER (pouvoir Mme DORIAT), CHAPUT (pouvoir M JULIEN) Messieurs JUAN, VOLAT (pouvoir Mme DUPOUX)

Secrétaire de séance : Madame FAVIER

1) Attractivité du Bourg

- Multiservices (ancienne épicerie) : le choix du repreneur a été effectué après un appel à candidature. Les travaux d'aménagement du commerce doivent débiter sur la fin du 1^{er} trimestre 2019, l'ouverture est prévue avant l'été 2019.

- Maison de Santé : l'appel d'offres pour les marchés de travaux se déroule jusqu'au 26 novembre, les entreprises seront retenues dans le courant du mois de décembre pour des travaux qui débiteront au mois de janvier. L'ouverture est prévue dans le second semestre 2019.

2) EPF SMAF

Suite à une rencontre et à des prises d'informations, la commune décide à l'unanimité d'adhérer à l'Etablissement Public Foncier d'Auvergne. Son rôle est d'être un appui pour les communes et leurs projets d'aménagement.

3) Adjoint

Monsieur le Maire propose de passer de 3 à 4 adjoints, pour rappel Jean Paul DUFREGNE suite à sa démission du Conseil Municipal en juillet 2017 n'avait pas été remplacé à son poste d'Adjoint.

Vote : POUR 9 CONTRE 2 ABSTENTION 2

Ludovic JULIEN propose la candidature de Jean-Jacques DENIS à ce poste et fait un tour de de table pour voir s'il y'a d'autres candidats.

Vote : 13

Blancs : 4

Votes exprimés : 9

Jean-Jacques DENIS : 9

Monsieur DENIS est élu 4^e adjoint de la commune en charge des finances, de la jeunesse et vie associative sportive et culturelle.

4) Personnel

Suite à la mutation de Stéphanie CHEHAMI adjointe au sein du service administratif, la commune a procédé au recrutement de monsieur Nicolas SCHMAUCH à compter du 12 novembre 2018.

Ludovic JULIEN propose de consolider le poste de Mme Lisa ADAM arrivée comme emploi d'avenir en septembre 2014 avec notamment pour mission d'accompagner la classe de GS-CP en créant un poste d'adjoint d'animation à temps non complet d'une durée de 23h. Le Conseil Municipal valide cette proposition. (Abstentions 3 Contre 1 Pour 9).

5) Mur des Essanyiers

Un avenant au marché public est pris avec la société TES pour un montant de 10 519 € HT correspondant aux travaux du mur en mitoyenneté avec les propriétaires privés côté école et lotissement. Le montant du marché passe de 84 499.50 € HT à 95 018 € HT conformément au plan de financement initial.

6) Environnement

- Concernant la charte d'entretien des espaces publics, la FREDON a effectué une contre-visite. La problématique principale concerne le cimetière et sa forte pente. La commission environnement en lien avec les services techniques travaillent à une réflexion sur l'engazonnement du cimetière.

Monsieur le Maire propose pour l'année prochaine de prendre du matériel en location afin de tester les outils les plus performants pour faire face à l'arrêt des produits phytosanitaires.

- Suite à la sécheresse de cet été, les élus sollicitent le classement de la commune en catastrophe naturelle. Les ménulphiens touchés par ce problème ont tout intérêt à se faire connaître en mairie avant le 31 décembre de cette année.

7) Lotissement des Vignes

Le Conseil Municipal valide le Compte rendu annuel à la collectivité pour l'année 2017 ainsi qu'un avenant de prolongation de la durée de concession qui doit s'achever en 2020 d'une durée de 2 ans supplémentaire soit 2022 avec la société d'Équipement de l'Auvergne (La SEAU)

Les travaux de voirie de la seconde tranche du lotissement sont actuellement en cours de réalisation par le syndicat d'Ygrande et devraient s'achever début décembre pour un coût de 48 000 € HT pris en charge par la SEAU dans le cadre du plan de financement.

8) Plan des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)

Le Conseil Municipal, suite aux travaux de la commission chemin menés par Philippe RONCERET valide un PDIPR intégrant de nouveaux chemins de randonnées sur la commune.

9) Vente Parcelle LASSENS

Les élus après le passage des domaines, valident la vente de la parcelle B88 de 112 m² situé à LASSENS pour un coût de 500 € à M et Mme APAVOU.

10) Recensement

Le Conseil Municipal valide la création de 2 postes d'agents recenseurs à 25h/semaine pour la période du 7 janvier au 22 février.

Monsieur Yannick THEBAULT secrétaire de la commune est nommé coordinateur adjoint du recensement.

11) Protection des données à caractère personnel

L'Assemblée dans le cadre de cette nouvelle législation décide d'adhérer au service de l'ATDA pour un coût annuel de 1 000 €.

12) SICTOM Nord Allier

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets une réunion sur la prévention est organisée par le SICTOM Nord Allier le vendredi 23 novembre à 17h30 au bâtiment périscolaire. De 16h30 à 17h30 des activités seront réalisées avec l'Accueil de Loisirs.

Au cimetière des bennes vont être installés (plastique et compost) afin d'améliorer la gestion du tri des déchets.

13) Vitesse dans le bourg

Les travaux de sécurisation du bourg se dérouleront courant 2019, avec la mise à 30 Km/s des places de la mairie et de l'église, la mise en place de radars pédagogiques (1 fixe route de Moulins, 1 tournant pour la route d'Agonges, rue de la Touraine), et la mise en place d'une signalisation plus performante.

14) Ensemble sportif

Les devis de réfection de la pelouse et du stade sont en cours de finalisation tout comme le passage de l'éclairage en LED.

Divers

- repas du CCAS le 17 novembre
- Marche du Téléthon le vendredi 30 novembre à 19h avec repas
- Les vœux du Maire se dérouleront le vendredi 18 janvier à 19h